

19/10/2015



# SCIENTIFIQUES

Police - Gendarmerie



## Intimidation : le SNAPATSI ne cèdera pas

ENSEMBLE CONTRE

**l'intimidation!**



Alors que la grève se profile, des chefs de service menacent les agents d'être pénalisés si des réquisitions devaient être utilisées pour faire fonctionner les services.

Les PTS travaillent dans l'illégalité depuis des années mais visiblement cela ne suffit pas à certains...

On veut aussi les priver par la menace de leur droit de grève.

**Le droit de grève est un droit constitutionnel.**

L'exercice du droit de grève ne peut donner lieu ni à des sanctions ni à des mesures discriminatoires.

Nous n'hésiterons pas à agir et engager des procédures si cela s'avère nécessaire.

**Faites nous remonter toutes les tentatives d'intimidation**, et tous les incidents dont vous êtes témoins à ce sujet sur la boîte : [snapatsi.pts@snapatsi.fr](mailto:snapatsi.pts@snapatsi.fr)

#### BUREAU NATIONAL

52 rue de Dunkerque  
75009 PARIS

Tel. 01.55.34.33.20  
Fax. 01.44.53.01.14

[snapatsi@snapatsi.fr](mailto:snapatsi@snapatsi.fr)

# Le SNAPATSI défend vos droits !